



AGROBIOSCIENCES
Centre européen de médiation prospective

HISTOIREDE....

L'AIDE ALIMENTAIRE. *En bout de courses ?*

Dominique PATUREL, chercheure à l'INRA à l'UMR innovation.

Véronique BLANCHOT, responsable du pôle Alimentation/Santé du réseau national des épiceries solidaires (Andes)

D'après la conférence-débat « Histoire de l'aide alimentaire » organisée le mercredi 26 mars 2014 par la Mission Agrobiosciences, au restaurant l'Hémicycle (Toulouse)

Le cycle Histoire de....

Conçu par la Mission Agrobiosciences, « Histoire de... » est un cycle qui se propose d'éclairer, par l'histoire, les questions qui se posent dans le champ de l'alimentation, de l'agriculture et des territoires. Non pas pour en exalter le passé en entretenant la nostalgie d'un paradis perdu mais, tout au contraire, pour mieux comprendre les enjeux actuels. En remontant ainsi le fil de l'histoire, ce cycle cherche à retracer les évolutions et à identifier les ruptures successives – technologiques, économiques, politiques ou culturelles – qui sous tendent nos relations contemporaines au monde rural et à l'alimentation.

CONFERENCE DE DOMINIQUE PATUREL

Je vais tenter de vous montrer comment l'aide alimentaire empêche l'accès à l'alimentation pour tous, en quoi elle masque, occulte, capte le débat public en ignorant l'enjeu démocratique à la fois de la relocalisation de l'aide alimentaire et de l'accès à l'alimentation.

Mais avant, il est important de rappeler que, à travers le dispositif de l'aide alimentaire, un certain nombre de personnes donnent de leur temps gratuitement. Les Restos du cœur, par exemple, ce sont 66 000 bénévoles sur l'ensemble du territoire. Il n'est pas question pour moi de remettre en question leur investissement et le respect que j'ai pour leur travail. S'ils n'effectuaient pas ce travail au quotidien, la situation sociale serait bien plus grave.

Et c'est toute la difficulté du débat. Car comment peut-on parler de ces questions-là en dépassant les justifications morales qui, en elles-mêmes, empêchent les questions ? Généralement, sur ces questions d'aide alimentaire, l'argument d'autorité mis en avant et difficile à contester est que lorsque « les gens ont faim, on leur donne à manger ». Quels que soient les moyens pour y parvenir. Une fois les choses posées de cette manière, il est assez compliqué de répondre. Sachant, c'est évident, qu'il ne faut pas laisser tomber les trois millions et demi de personnes qui accèdent à l'aide alimentaire.

Je vous propose pour commencer de dresser un rapide historique du dispositif de l'aide alimentaire afin que vous compreniez comment il s'est mis en place et quels sont les enjeux actuels.

Je travaille dans un laboratoire qui n'œuvre pas directement sur la problématique des dispositifs de l'aide alimentaire, mais sur celle des circuits courts (les formes les plus connues sont les marchés, AMAP...), qui mettent en lien le producteur et le consommateur. En 2009-2010, un programme de développement a été mené dans le cadre du Réseau rural et a mobilisé, en France, une kyrielle d'acteurs et d'associations du développement, ainsi que des chercheurs. Dans ce cadre, un groupe de travail est chargé d'explorer la question suivante : est-ce que les circuits courts rapprochant consommateurs et producteurs produisent de la

cohésion sociale ? Et si oui, qu'en est-il pour les consommateurs à petit budget ou les personnes en situation de précarité ?

Le groupe est constitué de huit partenaires représentant des associations du développement agricole et d'éducation populaire en milieu rural (classiquement participant de ce type de groupe de travail) et d'associations de lutte contre la pauvreté et de solidarité (dont ATD Quart Monde) qui sont rarement associées à ce type de démarche. Ce qui est sûr, c'est que tous les consommateurs qui utilisent les circuits courts pensent qu'il y a création de lien social et que cela participe à la cohésion sociale.

Les exclus de la cohésion sociale

Rapidement, nous nous sommes rendus compte que cette question de cohésion sociale était peut-être valable pour une partie de la population mais que, clairement, une autre partie en était exclue : les familles à petit budget ou les personnes en situation de précarité ont peu de possibilité (ou de pratiques) d'aller s'alimenter et de faire leurs courses dans les marchés de producteurs. Et encore moins dans une AMAP.

Quand nous avons commencé à aborder ces questions avec les associations, elles nous ont présenté le système alimentaire existant pour ces familles en difficulté financière. Et c'est là que nous avons pris conscience de l'omniprésence des opérateurs de l'aide alimentaire comme le Secours populaire, les Restos du cœur, les Banques alimentaires et un certain nombre de dispositifs en lien avec les épiceries sociales dès que l'on aborde la question de l'alimentation des familles à petits budgets et des personnes en situation de précarité. Avec ce constat immédiat que l'aide alimentaire ne passe pas par du circuit court mais, principalement, par des circuits longs, voire très très longs. Mais, plus que cela, l'aide alimentaire se base essentiellement sur la récupération, la ramasse¹ et l'achat de produits issus du système productiviste et de l'industrie agroalimentaire. C'est donc bien au cœur de ce système agro-industriel, que l'aide alimentaire va chercher ses ressources. En d'autres termes, pour le dire de façon un peu rapide, l'aide alimentaire est pour nous, très clairement, le symbole de l'échec de ce système productiviste : d'un côté,

¹ Récupération de produits sortis des étalages de supermarchés ou invendables sur les marchés.

on a des producteurs qui ont des difficultés à avoir un revenu correct à partir de leurs exploitations agricoles¹ et de l'autre, un système agro-industriel qui alimente une filière de l'aide alimentaire en France et en Europe.

De Coluche à la construction d'une filière pour les pauvres

Alors, ce dispositif d'aide alimentaire, qu'est-ce que c'est ? Il a une longue histoire, en France. En revanche, la forme sous laquelle nous le connaissons à ce jour, même s'il est en train de se transformer, n'est pas si vieille : elle date des années 80. En 1984, à Arcueil en région parisienne, plusieurs associations caritatives décident de créer une banque alimentaire sur le modèle des food bank américaines ; ce modèle se diffusera ensuite dans toute la France et en Europe ; en 1986, la création de la Fédération européenne des banques alimentaires assurera la diffusion de ce type de dispositif : aujourd'hui 21 pays sont concernés avec 256 banques alimentaires. Dans le même pas de temps, en 1985, Coluche sera à l'initiative de la création des Restos du cœur. Sachez aussi que celui-ci et Jacques Delors ont mené des démarches en direction de l'Europe, dans le but de récupérer les surplus communautaires pour les mettre à disposition de l'aide alimentaire. Ce dispositif, dans sa forme moderne, est donc assez récent.

A partir de là, le système va se structurer et s'organiser autour d'une filière « qui ne dit pas son nom », s'appuyant sur les circuits longs et le système agro-industriel pour se fournir en produits alimentaires. Quatre opérateurs seront agréés en France pour donner et distribuer les ressources de l'aide alimentaire à la population, à savoir les Restos du cœur, les Banques alimentaires, le Secours populaire et la Croix rouge. L'Armée du salut et le Secours catholique vont participer de leur côté à la fondation des banques alimentaires.

Quand l'Etat délègue l'aide alimentaire à l'humanitaire

Vous le voyez, une série d'associations vont prendre pied et exister à travers la construction de cette aide alimentaire. A partir de ces années-là, l'Etat français décide de déléguer au secteur caritatif cette question de l'aide alimentaire. Avec ce premier effet : le blocage des questions posées au sujet de l'accès à l'alimentation.

Parallèlement, à partir des démarches envers l'Europe, le dispositif au plan communautaire s'organise avec la création du fameux Plan Européen d'Aide aux plus Démunis, le PEAD, qui va financer en partie le dispositif de l'aide alimentaire jusqu'à fin 2013. Dans un premier temps, ce PEAD va permettre, effectivement, que les surplus de l'agriculture soient distribués dans le dispositif ou bien échangés avec des entreprises afin qu'elles fabriquent des produits spéciaux destinés à l'aide alimentaire.

Du lobbying politique du caritatif

Mais, petit à petit, les surplus disparaissent en Europe, phénomène lié à la Politique agricole commune (PAC). Finalement, pour contrebalancer ce manque, l'Europe remplace le PEAD par une enveloppe budgétaire puisée au sein de la PAC. Si, les premières années, cette enveloppe pesait près de 100 millions d'euros, en 2009 elle atteignait 500 millions.

Tout au long de cette période, le système caritatif structure l'aide alimentaire, adossé à un très grand nombre de bénévoles qui vont faire tourner la « boutique ». Petit à petit, ces acteurs vont représenter une force de pression, un point de vue d'importance sur cette question de l'aide alimentaire, en France mais aussi au plan européen. C'est ce que l'on a vu ces deux dernières années, où ces associations ont prouvé leur capacité à faire du lobbying politique, notamment auprès de l'Europe, pour faire entendre la façon dont elles envisageaient la pérennité de leurs financements. Il ne s'agit pas d'acteurs sans parole.

Je voudrais revenir un instant sur ce qui a fait changer ce financement de l'aide alimentaire européenne. On se rappelle que l'an passé s'est tenu un débat assez houleux sur la suppression des subventions européennes. L'Allemagne suivi

¹ Fin 2012, presque 6% des exploitants et salariés agricoles perçoivent le RSA, 4% des exploitants et 10,5% des salariés sont bénéficiaires la CMU.

par la Suède et soutenu par quatre autres pays² avaient porté plainte auprès de la Cour européenne contre le dispositif d'aide alimentaire. En réponse, cette dernière a prononcé un arrêté confirmant qu'effectivement, il n'était pas possible de poursuivre le financement du dispositif en l'état. Mais l'arrêté de l'UE ne visait pas la suppression de l'aide alimentaire. C'était sa gestion qui était remise en cause. Pourquoi ? L'enveloppe des subventions à l'aide alimentaire, nichée au cœur de la PAC, était une subvention publique perturbant le marché agricole. Ce sont les articles 25 et 27 de l'OCM³ unique qui sont visés. Clairement, ces aides étaient une façon de soutenir un certain nombre d'industries de l'agroalimentaire au dépend d'autres.

Vers une politique solidaire et sociale

A partir de là, l'Europe a pris la décision d'extraire ce financement de la PAC et de le remettre à sa place, à savoir dans la politique sociale. Cela change beaucoup de choses, car les enjeux ne sont plus les mêmes.

En effet, s'il existe bien un projet politique de cohésion sociale au niveau européen, chaque état décide de sa politique sociale en matière de prestations et de droits sociaux. Le nouveau fond européen à destination de l'aide alimentaire va subventionner à la fois l'achat de denrées alimentaires et des mesures d'inclusion sociale envers certaines des populations destinataires de ces produits. Le montant global de ce fond est identique au PEAD (3,5 milliards pour 7 ans à partir de 2014) et concernera l'ensemble des pays.

A partir de 2005, en France, deux nouveaux acteurs apparaissent sur la scène de l'aide alimentaire : l'Association nationale des épiceries solidaires (A.N.D.E.S.) et, moins connue, la Fédération des paniers de la mer (FPM). Contrairement aux autres structures de l'aide alimentaire, ces deux associations ont cette particularité de passer par des intermédiaires pour la distribution des produits. Et malgré le

fait qu'elles ne puissent bénéficier du financement européen tel qu'il était en vigueur, elles ont été soutenues par les pouvoirs publics français. En fait, il s'agit d'opérateurs qui se situent davantage dans un modèle d'économie sociale et qui, pour les pouvoirs publics, peuvent promouvoir un nouveau modèle d'aide alimentaire. Depuis 2013, ces nouveaux venus sont agréés ainsi que dix autres associations : de quatre opérateurs, nous sommes passés à douze. L'ensemble de ces structures sont dans une situation de concurrence, à la fois sur l'accès aux subventions et aux ressources alimentaires. Visiblement, l'échiquier de l'aide alimentaire est en train de se complexifier, tant par des modèles économiques qui se différencient, que par l'apparition de nouveaux opérateurs dans ce domaine.

Un marqueur de la pauvreté

Aujourd'hui, ce dispositif fonctionne pour trois millions et demi de bénéficiaires. Ceci étant, nous ne pouvons pas continuer à penser les choses dans la simple optique de remplir des ventres qui ont faim. Sur les dix dernières années, le nombre de demande est en constante augmentation. Le problème des Restos du cœur, du Secours populaire et des autres opérateurs actifs de l'aide alimentaire est effectivement ce nombre grandissant de personnes qui affluent à leur porte. Alors bien sûr, on pourrait continuer à renforcer ce dispositif autour de cet enjeu de l'augmentation des demandes. Pour autant, la déconstruction de cet argumentaire montre qu'il repose sur un argument d'autorité (les gens ont faim), justifiant que l'on choisisse pour eux une réponse (l'aide alimentaire). Accepter un débat public uniquement sur cette question-là, c'est occulter une fois encore les raisons de cette augmentation. Ces personnes ne cherchent pas de l'aide auprès de ce dispositif parce que le pays est incapable de produire des produits alimentaires ou que le système de distribution est défaillant. Non. Leurs difficultés sont évidemment liées à leurs revenus trop bas. D'ailleurs, l'aide alimentaire est prescrite par les techniciens des politiques sociales, à savoir les travailleurs sociaux. Ces prescriptions servent à alléger le budget des familles et leur permettre de payer des factures prioritaires comme le loyer, l'énergie etc....

² Le Royaume-Uni, les Pays-Bas, le Danemark, la République tchèque

³ Organisation commune de marché. Organisme qui organise et structure les marchés agricoles pour un produit donné

L'aide alimentaire fonctionne comme un marqueur de pauvreté. Mais, il faut comprendre - et c'est assez inquiétant - qu'elle sert avant tout de variable d'ajustement dans la gestion de la pauvreté. La part que prend le logement dans les budgets familiaux est exponentielle sur les 20 dernières années ; des luttes sociales ont soutenu la création de prestations sociales qui permettent à la majorité des familles à petits budgets d'avoir un logement ; et de la même façon, on considère comme normal que le budget alimentation soit peu important et que l'aide alimentaire soit le recours banal d'une famille pour s'acquitter d'autres charges incompressibles (énergie, assurance, santé etc..).

J'aimerais maintenant pointer un paradoxe né de l'observation du dispositif d'aide alimentaire.

Paradoxe et aberration

Principalement, les structures se fournissent via des circuits longs, négligeant les producteurs locaux qui pour certains connaissent des difficultés à écouler leurs stocks. Les personnes en situation de précarité qui ont recours à l'aide alimentaire n'ont pas les moyens économiques, culturels et sociaux de s'alimenter chez les producteurs de leur commune ou de leur département.

C'est dommage car l'on se retrouve avec, d'un côté, des agriculteurs qui peinent à sortir la tête de l'eau et, de l'autre, des personnes qui ne peuvent pas s'approvisionner chez eux par manque de ressources. Et, au milieu, un système alimentaire qui, au lieu de faire le pont entre ces deux populations, passe la plupart du temps à côté pour aller se ravitailler en circuit long, en apparence moins cher. C'est une aberration.

Je prends souvent l'exemple des banques alimentaires près de chez moi. Des camions, remplis de tomates en provenance du Maroc y livrent leurs produits pour qu'ils soient redistribués à la population précaire. Quand on pense que ces tomates ont été produites par des femmes marocaines pour 50 centimes de l'heure, on se dit qu'il y a quand même un problème.

Trous de mémoire collectifs

Ces questions en soulèvent d'autres : on se rend compte que le lien qui existe entre consommation et production s'est visiblement effacé de nos mémoires. Et j'insiste sur ce « nous », car notre manière

de consommer n'est pas très différente de celle des familles à petits budgets. Combien sommes-nous à aller acheter nos produits aux producteurs locaux ? Combien sommes-nous à accepter de gonfler notre budget alimentation pour préférer les tomates du producteur local à 4 euros à celles des grandes surfaces à 2,5 euros ? Cette question doit se poser à l'ensemble de la population.

De fait, si nous n'avons pas cette possibilité de mener un débat public sur la question de l'accès à l'alimentation et de parler de ces producteurs locaux, de leur travail et de leur rémunération, le paradoxe ne bougera pas.

Aujourd'hui, l'alimentation est une question éminemment politique. D'ailleurs, de nombreuses collectivités locales s'en parentent.

Pour une démocratie alimentaire, pour tous

Il me semble que l'aide alimentaire, à travers ce paradoxe que j'ai essayé de vous décrire, pose la question de la démocratie. Peut-être faut-il repenser la gestion de l'alimentation à l'échelle d'un territoire. Pour tous. Arrêter de penser qu'il faut absolument des dispositifs pour les pauvres et que l'aide alimentaire est la seule réponse. Arrêtons cette course éperdue qui consiste à renforcer en permanence le dispositif d'aide alimentaire. Essayons plutôt de voir, comment, dans les territoires où nous vivons, nous pouvons poser à nouveau cette question de l'accès à l'alimentation pour Tous. Et, j'insiste encore, les individus doivent se reconnecter avec ce qu'ils mangent. La mémoire alimentaire et territoriale doit être préservée dans toutes les têtes. Car l'enjeu de l'accès de l'alimentation est un véritable enjeu pour tous.

TEMOIGNAGE DE VERONIQUE BLANCHOT

On constate en effet que plusieurs problèmes se posent dans l'aide alimentaire d'aujourd'hui.

D'une part, il y a des producteurs de plus en plus fragilisés et en grandes difficultés qui, malgré leur métier d'agriculteur censé nourrir la population, sont envoyés vers des dispositifs d'aide alimentaire.

D'autre part, des produits frais manquent dans les structures d'aide alimentaires et, surtout, les produits frais de bonne qualité. Alors, certes, nous pouvons faire de la ramasse, mais les produits issus de ce processus ne sont plus de bonne qualité. C'est d'ailleurs pour cette raison qu'ils sont retirés des étalages.

Et puis, il y a aussi la question de la diversité des produits. Souvent, les structures d'aide alimentaire gèrent des produits excédentaires qui doivent être écoulés avant d'être périmés. Cela impose des repas basés sur un seul aliment – celui en excès (exemple, des endives à tous les repas). Imaginez les problèmes que cela induit à l'organisme des personnes ayant recouru à l'aide alimentaire.

De fait deux enjeux se dessinent ici : comment nourrir un agriculteur qui ne survit plus grâce à sa production ? Et comment parvenir à approvisionner l'aide alimentaire en produits de qualité et issus d'une gamme diversifiée ?

Une AMAP puissance dix

L'idée est venue de faire de l'aide alimentaire un acteur économique important. A première vue, on se doute que ce n'est pas évident, puisque le coût, pour fournir gratuitement une alimentation aux personnes les plus précaires, doit être minimal. On imagine difficilement créer des structures économiques viables à partir de ce dispositif.

En réalité, l'idée est de faire fonctionner l'aide alimentaire à une échelle locale. Cela dynamiserait l'économie locale, permettant à des agriculteurs d'aller mieux.

Ce processus se base sur une commande des produits aux producteurs, commande qui, dans le même temps, lutte contre le gaspillage. Car, en établissant la liste précise des produits que nous désirons acheter aux producteurs, nous

leur évitons de produire aveuglément. Un agriculteur m'a dit un jour : « vous avez créé une AMAP puissance dix ».

Pour garder les pieds sur terre

Oui, nous avons créé une grande AMAP de l'aide alimentaire. Il s'agit du programme Uniterres qui fonctionne depuis 2012 en Poitou-Charentes ; nous l'avons mis en place en Aquitaine fin 2012 et nous avons commencé à le développer en Midi-Pyrénées depuis novembre 2013. Aujourd'hui, ce programme soutient 80 agriculteurs, nourrit plus de 6 400 personnes par semaine et approvisionne 30 épiceries solidaires. L'idée est simple. Finalement, elle consiste à modifier notre façon de voir l'aide alimentaire et de réussir à en faire une structure qui amène un dynamisme local.

Je pense que nous avons encore besoin d'un palier intermédiaire, c'est-à-dire d'un accompagnement entre les personnes et les produits. Je pense que ce palier permettra à des gens de reprendre confiance en eux. Car le fait de leur présenter de beaux produits relève d'un processus d'intégration sociale, dans le sens où ils mangent les mêmes produits – parfois meilleurs ! - que ceux qui ont les moyens de faire leurs courses au marché. Mais c'est aussi les confronter au juste prix. Pour cela, nous les amenons sur les lieux de production afin qu'ils réalisent le travail nécessaire pour produire les aliments qu'ils mangent. Nous remplissons, je pense, ce besoin qu'ont les gens de se reconnecter avec la réalité. Il s'agit de montrer que le travail de l'agriculteur est détaché du palier du SMIC et que ses revenus reviennent davantage à un salaire horaire de 3-4 €.

Pourquoi aurait-on une sous classe qui nous nourrit ? C'est en ce sens qu'il est nécessaire de reconnecter les consommateurs et pas seulement les plus pauvres. Tout le monde, avec cette réalité du juste prix.

Cela a été un énorme travail pour nous, car nous avons mis des agriculteurs fragilisés autour de la table et leur avons demandé ce qu'est le juste prix. Pour faire pousser un kilo de poireau par exemple. Et l'on s'est aperçu qu'ils ne prennent pas en compte le coût que peuvent avoir certains facteurs influençant leur travail (temps de production, météo...). Il a fallu les faire réfléchir à tous ces facteurs qui représentent, au final, une

grande partie de leur budget. Le but ? Trouver un juste équilibre entre le prix des produits vendus par ces producteurs locaux et la quantité achetée par l'aide alimentaire.

Autour de la table, tous les agriculteurs sont réunis, il n'y a plus de concurrence. Les prix sont fixés, la demande est répartie équitablement entre tous les producteurs, c'est une entente cordiale qui fonctionne sur des temps d'échanges collectifs. C'est un système communautarisé que nous proposons et qui fait, chaque année, de plus en plus ses preuves.

Rien n'est instantané

Aujourd'hui, je pense que cet équilibre est à peu près trouvé. Nous sommes actuellement sur des tarifs exacts. Au sein des épiceries solidaires, nous affichons les prix des produits tels que nous les achetons aux agriculteurs, pour faire le lien avec la réalité du juste prix. Alors certes, le bénéficiaire ne paie qu'entre 10 et 30 centimes d'euro un produit que nous payons 1 euro à l'agriculteur, mais il participe et, d'une certaine façon, se (re)familiarise avec le produit et prend du plaisir à le consommer. L'idée d'*Uniterres* a été d'amener autre chose dans l'aide alimentaire.

Il a fallu un certain temps pour que les gens s'habituent à ce dispositif. La première fois que nous avons amené tous ces beaux produits dans les épiceries, les bénévoles refusaient de les prendre pensant que les gens ne les mangeraient pas. Avec du recul, nous en sommes à la troisième saison, nous nous apercevons que l'apport initial n'est plus suffisant.

Cela montre que rien n'est instantané, il ne faut pas rêver ! La modification des comportements ne se fait pas du jour au lendemain. Il faut du temps pour apprivoiser les légumes, pour reconnecter les gens à tout cela. Mais c'est évident, des modifications de comportements alimentaires se sont opérées.

Pour sortir la tête de l'eau

Nous avons une autre problématique : d'un côté, des agriculteurs fragilisés répartis sur l'ensemble du territoire, de l'autre côté, des épiceries solidaires, et, ni les uns ni les autres n'avaient des moyens humains, matériels, voire financiers pour faire la logistique (le lien).

Pour connecter tout cela, nous avons embauché d'anciens agriculteurs de plus de cinquante ans qui avaient été mis sur la touche et qui n'avaient pas encore droit à la retraite. Plus que des professionnels connaissant un métier, aujourd'hui, ils endossent le rôle de grands frères rassurants pour nos agriculteurs fragilisés. Chaque semaine, à leurs côtés, ils redonnent le goût de la culture à ces hommes de la terre qui ont parfois encaissé des coups qui les ont gravement ébranlés.

Autre facteur de rassurance, nous garantissons financièrement l'achat d'un nombre défini de produits. C'est important pour un agriculteur qui, ainsi, est sûr de vendre ce qu'il produit. Il ne calcule pas au hasard. L'avantage est tout de suite visible. A l'inverse de la vente sur les marchés financiers, place des incertitudes, il vend à une structure avec qui il signe une convention de vente.

Du coup, pour les banques, ces conventions sont des supports fiables sur lesquels s'appuyer pour débloquer des fonds et permettre aux agriculteurs de développer leur structure. L'objectif est de sortir de ce dispositif proposé par Uniterres et de retrouver une autonomie financière et alimentaire. L'objectif atteint, ils peuvent alors laisser la place à d'autres acteurs du monde agricole en difficulté.

LA REACTION DE DOMINIQUE PATUREL

Je pense qu'*Uniterres* est un modèle socio-économique qui tient la route, du côté de l'économie sociale. Voilà un domaine dans lequel l'aide alimentaire innove. Malgré tout, cela continue d'être de l'aide alimentaire.

De la relation des individus au travail

A travers ce que dit Véronique de l'activité déployée au sein de ce dispositif, on trouve des personnes qui se préoccupent du travail nécessaire à la production alimentaire. Mais aussi - et c'est encore plus intéressant - de la relation des individus avec ce travail. Ces questions sont si peu prises en compte au niveau des agriculteurs que, déjà, cette démarche apporte beaucoup.

Rediriger l'argent public

Ceci étant, ce programme Uniterres fonctionne avec des subventions publiques. L'aide alimentaire représente à peu près 800 à 900 millions par an (subventions publiques et privées auxquelles il faut ajouter la défiscalisation des dons). Ce n'est pas énorme, c'est une petite filière. Mais, ce qui est mis en évidence ici, c'est que nous pouvons aussi en faire quelque chose de différent, notamment en la dirigeant vers des formes où les individus sont davantage dans des situations de libre arbitre.

Alimentation et citoyenneté

Je propose que nous ré-interrogeons la nécessité même de l'aide alimentaire (elle est certainement nécessaire pour les situations de personne en grande précarité) et que nous questionnions le fait de décider que c'est telle catégorie qui aura accès à l'alimentation via l'aide alimentaire, que nous mettions en débat cette évidence qui serait que l'alimentation ne doit pas coûter chère, que c'est normal que les producteurs produisent à perte, etc... Bref, que nous cessions d'évacuer la question citoyenne qu'elle sous-tend.

Car, finalement, c'est parce que l'on est citoyen d'un territoire que l'on a son mot à dire - même si l'on est au RSA⁴ - sur la façon de se nourrir et sur la manière, ou pas, de soutenir la production locale.

Les circuits courts du cœur

Nous avons mis en place un dispositif d'approvisionnement en circuit de proximité pour les Restos du cœur dans l'Hérault. On dit de proximité et non circuits courts parce qu'il y a des intermédiaires entre les personnes destinataires de l'aide alimentaire et les producteurs ; pour autant, l'approvisionnement se fait auprès de producteurs de la région Languedoc-Roussillon. Les réactions des personnes qui découvrent ce dispositif sont assez surprenantes. On aurait pu s'attendre à ce qu'ils nous disent : « Ah ! les produits sont frais »... En réalité, leur première réaction est d'être heureux de constater qu'ils participent à

quelque chose. Malgré le fait qu'ils ne peuvent pas se passer des Restos du cœur, ils soutiennent la production locale.

Relocalisation et liens sociaux

On voit bien qu'autour de cet enjeu de la relocalisation de l'aide alimentaire et du soutien à la production locale, ce sont bien des liens sociaux qui se mettent en place et qui participent à la reconnexion de l'alimentation et de la façon dont elle est produite. Des enjeux citoyens donc. Car, je le répète, il faut que tout le monde puisse avoir son mot à dire sur la question de l'accès à l'alimentation ; l'échelle du territoire de vie pourrait être la bonne échelle pour débattre de ce que nous voulons, tous, comme mode d'alimentation et ainsi aller vers une démocratie alimentaire.

⁴ Revenu de Solidarité Active.

ECHANGES AVEC LE PUBLIC

Jean-Marie Guilloux. *Directeur de la Mission Agrobiosciences.* Voici un horizon géopolitique très puissant. En Europe, il y a un déni des gens qui dépendent de l'aide alimentaire. 60 millions de personnes. Au niveau mondial, on le sait, mais on ne veut pas le voir. Il est d'ailleurs exceptionnel que, aujourd'hui, nous nous intéressions à 99 % à la question de nourrir la population en 2050, tout en oubliant le milliard de personnes qui souffre de la faim (principalement des agriculteurs). Encore une aberration. Vous proposez de ré-ouvrir un espace géopolitique mais aussi un espace d'acteurs. C'est assez convaincant. Et c'est là qu'il faut pousser aujourd'hui. C'est la socialisation qui déborde sur la question de la charité, cette dernière ne changeant rien. Le pauvre reste à sa place.

On souffre d'une question en rapport avec vos propos : tout ce qui est de l'ordre du bien-manger, des produits de terroir, etc. Tout cela s'est "boboisé" et a rompu avec le marché paysan que l'on a pu connaître les années passées.

Vous cherchez aujourd'hui à rapprocher ces dispositifs (AMAP, épiceries sociales...) de tous les consommateurs. Eh bien je pense qu'il est effectivement temps de mettre sur la table toutes les questions sensibles que vous avez soulevées, pour mieux affronter les problèmes qui se posent.

V. Blanchot. La population d'agriculteurs locaux que nous soutenons aurait largement de quoi avoir accès au RSA. Les Conseils généraux nous disent qu'ils ne s'inscrivent pas au RSA volontairement, car ils ne souhaitent pas accéder à cette aide. On comprend alors que les principes de la pré-commande et de l'autonomie de production que nous leur proposons sont pour eux une source de satisfaction. Ils regagnent leur dignité, un sentiment très fort pour eux. Ils n'attendent pas une aide économique, mais de vivre de leur travail. Ce qui est différent. Finalement, notre système représente une société de solidarité.

D. Paturel. Je comprends les agriculteurs qui procèdent ainsi. Un certain nombre d'études montrent qu'un grand nombre de personnes qui

ont droit au RSA ne font pas les démarches pour le réclamer.

Reste que les choix d'organisation de politique sociale font, en eux-mêmes, des tris sociaux entre les pauvres qui peuvent être envoyés vers des dispositifs sociaux ; les pauvres qui vont être placés entre deux dispositifs ; et puis les travailleurs pauvres pour qui l'on décide s'ils vont être ou non rattachés à ces dispositifs. On est de plain-pied au cœur des choix politiques qui ont été faits de l'alimentation comme un véritable marqueur de pauvreté.

Un participant. Le prix doit être acceptable pour tout le monde : pour que les consommateurs accèdent à l'alimentation et pour que les agriculteurs bénéficient d'une vraie rémunération. Comment vous entendez-vous sur le juste prix ?

V. Blanchot. Cela a été un vrai travail. Avec le premier groupe, nous avons planché à partir de références : les MIN (Marchés d'intérêts nationaux), les marchés de plein vent, les supermarchés, etc. Nous avons mis tous ces facteurs sur la table, mais la fourchette était trop grande. Il a donc fallu trouver le véritable prix de production d'un produit, carotte, navet, poireau... Finalement, à Uniterres, nous pouvons pratiquer des prix un peu en dessous des marchés de plein vent, parce que nous allons chercher gratuitement les produits chez les producteurs et que nous sommes exemptés des coûts afférents aux marchés (location de la place, transport...). En revanche, nous sommes bien au-dessus des MIN, car ces producteurs industriels fixent des prix souvent inenvisageable pour un petit producteur. De fait, nous essayons de trouver une juste frontière et nous ré-interrogeons régulièrement et collectivement ces prix, pour s'assurer qu'ils sont convenables. Une épicerie solidaire apporte son point de vue de vendeur pour confirmer ou non que les prix sont bien ajustés pour la vente. De fait, en groupe, nous parvenons à des grilles tout à fait correctes. Pour preuve, chaque année ces agriculteurs reviennent autour de la table pour redémarrer une nouvelle saison à nos côtés. Et je rappelle que les prix fixés sont les mêmes pour tous. Pas question d'instaurer de la concurrence entre ces agriculteurs.

Reste la question des subventions. Nous avons d'un côté des bénéficiaires de l'aide alimentaire qui sont dans l'incapacité de payer le juste prix

et, de l'autre côté, des agriculteurs qui ne sont pas dans la capacité de baisser le prix et, de fait, tout ça a un coût.

D. Paturel. Sur la question du juste prix, je ne connais pas beaucoup d'agriculteurs qui soient en mesure de donner le prix de revient exact de leur activité. C'est peut être bien ça le problème. Ils ont une stratégie qui est extrêmement construite, mais ils ne connaissent pas dans le détail les coûts de leur exploitation. Ainsi, le tarif horaire n'est pas connu, car la question du nombre d'heures de travail ne se pose pas. De la même manière, la question de l'achat des semences ne se pose pas, pas plus que le nombre de marché à faire pour écouler la marchandise, etc.

Dans ce genre de système, la question du juste prix est donc assez compliquée à établir. Souvent, il serait une évidence qu'une partie de leur travail soit considéré comme gratuite.

Un participant. Existe-t-il des mesures d'accompagnement permettant aux agriculteurs qui ne s'en sortent pas d'optimiser leur exploitation ? Qui sont les clients ?

V. Blanchot. C'est nous qui achetons les fruits et les légumes aux agriculteurs aux prix que nous avons fixés ensemble. Ces produits sont livrés dans les épiceries, gratuitement, qui les rétrocèdent entre 10% et 30% maximum de la valeur d'achat.

Les clients sont des personnes en difficulté économique orientées par les travailleurs sociaux du Conseil général, etc. Mais elles peuvent être orientées vers d'autres dispositifs d'aide alimentaire, comme la Croix Rouge ou les Restos du cœur. En principe l'épicerie sociale est un tremplin. Les personnes ne restent environ que six mois dans le dispositif.

Un participant. Ce n'est pas gratuit pour eux ?

V. Blanchot. Non, ces gens participent, c'est très important. Je pourrais me donner bonne conscience en leur donnant un panier de fruits et légumes, mais ce n'est pas pour autant modifier leurs habitudes alimentaires. En revanche, quand ils participent économiquement, ils se considèrent comme des clients. Ils sont maîtres du choix de ce qu'ils

veulent manger ou non. Pour nous, c'est un marqueur de modification des comportements alimentaires.

Parallèlement, nous pouvons faire découvrir à ces personnes, par le biais d'ateliers culinaires, tel ou tel fruit ou légume qu'elles ont tendance à délaissier. A elles de choisir ensuite, si elles désirent renouer avec cet aliment.

D. Paturel. Ce travail est très important, mais assez rare. Ceci étant, vous voyez bien que pour que cela marche, il faut avoir construit une catégorie de pauvres à rediriger vers ces structures où les intervenants savent ce qu'il faut manger, comment, etc. Au sein même de cette forme d'accompagnement existent des rapports de domination assez forts.

Le travail à mener autour de l'aide alimentaire ne peut donc pas être vu ni compris si nous n'interrogeons pas ces rapports de force et de domination qui existent à l'intérieur de ce dispositif. Un système au sein duquel quelques-uns décident du sort des autres, à partir du moment où leurs statuts sont classés, par l'administration, comme étant en droit ou dans la nécessité d'accéder à l'aide alimentaire. Je pense que ce travail doit être mené sur l'ensemble de la population et non pas sur une seule catégorie prédéfinie par un critère de pauvreté économique. Il n'y a pas que les personnes en difficulté financière qui ne savent pas cuisiner, bien au contraire.

G. Allaire, économiste Inra. Dans quelle mesure peut-on s'inspirer des politiques menées dans d'autres pays ? Par exemple, au Brésil, où un grand programme consiste à acheter les produits d'exploitants familiaux et à les redistribuer, grâce à des associations, dans des structures publiques comme des écoles, des cantines, etc.

D. Paturel. Sur ces questions de la gestion de la pauvreté, je pense que c'est aussi dans la construction des politiques publiques, en France mais aussi en Europe, qu'il faut travailler. Parce que ce qui fait la force du programme brésilien contre la faim, c'est qu'il est participatif. Sur l'ensemble du territoire de cet énorme pays, il y a eu un important travail de construction de comités territoriaux participatifs qui ont défini collectivement des objectifs. Si ce programme marche, c'est qu'il y existe une réelle volonté politique sur la manière de le diffuser et de le

faire fonctionner. La France n'a pas fait ce choix, mais celui, entre autre, de déléguer au système caritatif la gestion de cette question alimentaire. Mais, depuis les années 80, les associations d'aide alimentaire se sont créées une légitimité dans l'espace public et ne sont pas dans des modèles organisationnels participatifs ; Pour que cela soit dans une dynamique participative c'est-à-dire citoyenne, il faudrait déjà que l'alimentation soit considérée comme objet de débat public pour lequel on requière l'avis des citoyens.

Le redéploiement actuel de ces associations caritatives montre qu'un certain nombre de responsables de ces dispositifs occupent l'espace public en se désignant les porte-parole des sans paroles, alors que la réalité de ces organisations est extrêmement pyramidale et peu démocratique. Il se pose d'ailleurs un autre problème aujourd'hui : celui de remplacer les bénévoles impliqués dans ces structures, parce que la nouvelle génération n'est pas prête à s'investir dans de telles entreprises pyramidales où l'idée de dialogue construit autour d'objectifs communs n'est pas respectée. Ce sont donc bien les choix de la politique sociale en France qui sont en question. Les gens dans ces dispositifs, ceux qui en bénéficient et les bénévoles qui distribuent, n'ont pas directement le droit à la parole.

Une bénévole aux Restos du cœur. Je pense que le système décrit par Véronique Blanchot fonctionne bien. On aimerait bien que cela puisse ainsi fonctionner aux Restos, mais je ne sais pas si cela est possible étant donné la quantité de personnes à accueillir et les millions de repas à distribuer.

Sachez que malgré le fait que nous soyons en circuit long, nous essayons quand même de présenter des produits frais. Et puis, il faut savoir que nous goûtons les produits. Ceux qui nous semblent ne pas être adaptés ne sont pas remis en distribution.

Un participant. Véronique, comment est financé votre organisme ?

V. Blanchot. En grande partie, par des financements publics et quelques mécènes privés. En partant de chaque échelon nous avons la Direction Générale de la Cohésion

Sociale, DGCS, le financement régional, départemental, des communautés de communes, la MSA (protection sociale agricole) et des organismes privés.

Le système a un coût. Finalement il faut juste choisir la façon de dépenser cet argent. Doit on acheter local ou à l'international ?

D. Paturel. L'enjeu est celui de la relocalisation, alors qu'aujourd'hui l'aide alimentaire est financée au niveau national. Veut-on ou non qu'il y ait maintien d'une agriculture et de producteurs locaux ?

Il ne s'agit pas simplement de toucher au dispositif de l'aide alimentaire, mais de repenser également les questions qui concernent le soutien aux agriculteurs : installation, foncier, apport de matériel... Le problème ne se situe pas vraiment sur la question « Est-ce que les subventions sont légitimes dans ce milieu ? » Finalement, c'est une bonne idée de financer de tels projets. Le véritable problème c'est que cette question n'est posée presque nulle part. C'est aujourd'hui un enjeu de démocratie alimentaire.

Un participant. Pour continuer sur la relocalisation des structures agricoles pour l'alimentation, les producteurs avec lesquels vous travaillez peuvent-ils fournir, toute l'année, une diversité de produits de qualité en Midi-Pyrénées ?

V. Blanchot. Oui ! Avec plus de 90 variétés de produits, qui vont de la lentille au pois chiche en passant par tous les produits frais de saison, été comme hiver.

Un participant. De fait, la spécialisation des bassins de production va totalement à l'encontre de la relocalisation de l'activité. Où en sont les producteurs locaux par rapport à cette offre de proximité ?

D. Paturel. Nous parlons ici d'expériences dans des régions qui ont la possibilité de produire localement. En revanche, quand on discute avec des gens du Pas-de-Calais, par exemple, c'est en effet plus compliqué. Il est donc important, dans la façon dont on pose la question de se réapproprié l'alimentation à travers le local, de penser la cohabitation entre les territoires. Il s'agit donc de réfléchir à la relocalisation, mais sans oublier les autres, sans se borner à des

objectifs centrés sur NOS territoires. Alors comment peut-on reposer l'ensemble de ces questions-là ?

Par exemple, dans notre expérience avec les Restos du cœur, nous nous sommes posés cette question au sujet de l'approvisionnement en pommes de terre en Languedoc-Roussillon, car la région en produit très peu. Devions-nous demander aux producteurs de remettre en culture ces produits ? En creusant un peu, il est apparu qu'il serait peut-être préférable de réfléchir avec les producteurs du Pas-de-Calais - région connue pour sa production de pommes de terre¹ - pour envisager les modalités de leur intervention dans le dispositif.

Un tel dispositif d'aide alimentaire permet de pouvoir rediscuter de cette question du partage de l'approvisionnement selon les ressources territoriales.

V. Blanchot. Pour compléter... Etant donné le coût de la pomme de terre dans la région, nous avons fait le choix de ne garder que la pomme de terre primeur ou celle de Saint-Jean (qui arrive en l'hiver) et de ne pas demander aux agriculteurs de produire une pomme de terre à plus de 2 euros le kilo (le prix étant trop élevé pour le consommateur des épiceries sociales). De fait, pendant la période intermédiaire, nous travaillons avec le MIN qui nous fournit des pommes de terre à prix moindre. En fait, nous ne voulons pas mettre les agriculteurs en difficulté. Si nous leur demandions de produire ce type de produits pendant les saisons non propices à leur culture, ils travailleraient à perte.

Un intervenant siégeant au Conseil économique, social et environnemental Midi-Pyrénées. Nous avons rencontré une ignorance de l'administration face à cette affluence dans des dispositifs comme ceux des Restos du cœur. Nous devons conserver la force associative et empêcher des structures comme Vinci ou Veolia de profiter de ces dispositifs d'aide pour engendrer des profits.

D Paturel. C'est vrai, ces dispositifs d'aide alimentaire engendrent des profits. Ce n'est pas un hasard si un certain nombre de grandes entreprises tentent de s'y introduire.

¹ 32% de la production nationale, selon la Chambre d'agriculture de la Région Nord-Pas de Calais.

Damien Lagrange. Je travaille dans des structures (Bleu comme une orange, Partageons les Jardins) qui œuvrent à l'éducation à l'environnement et au développement social, notamment sur les questions alimentation et précarité, dans les quartiers populaires de Toulouse.

Les propos tenus ce soir font écho au cloisonnement de certains secteurs. Nous faisons de l'animation, de l'événementiel autour des jardins ou d'activités cuisine, mais quand nous essayons de travailler sur des stratégies éducatives à long terme, sur l'alimentation par exemple, ou d'instaurer le dialogue, cela devient très difficile. Parce que le social c'est « chacun gère son urgence ». Réunir quotidiennement des personnes autour d'un projet collectif reste donc compliqué.

Le secteur de la santé, lui, a cet avantage de nous réunir autour de la table, sur la base des fameux « cinq fruits et légumes par jour » notamment. Il y a donc des gens qui travaillent ensemble autour de la recherche d'une autonomie, un signe de progrès reconfortant.

Maintenant, pour redonner de l'espoir et de l'action, mettons tous les citoyens dans cette gouvernance - le citoyen trop souvent évincé au profit d'un « consommateur » qui ne peut pas avancer ses volontés politiques. Je pense que les structures d'aide alimentaire et les associations du social doivent aller, ensemble, proposer, aux collectivités une politique périurbaine collective étendue.

Nous travaillons sur la diffusion de produits locaux au sein de quartiers toulousains. L'idée : plutôt que de créer de nouvelles structures, il serait peut-être plus efficace de passer directement par les épiceries de quartier existantes. Nous nous sommes aperçus que la part de produits locaux était non négligeable dans ce type d'établissements, mais que pour qu'elle progresse encore, il fallait sensibiliser les populations à certains produits.

Une autre manière de familiariser les personnes aux produits, c'est le jardinage. Notre structure, inscrite dans le Programme autoproduction et développement social (PADES) travaille depuis trente ans sur le travail de la terre dans des jardins partagés. Les personnes peuvent parvenir à une forme d'autonomie alimentaire qui est, sans équivoque, un moteur de liens entre alimentation et individus.

Un participant. Dominique, quelle est la différence entre le système que vous avez monté en Languedoc Roussillon et celui de Véronique ?

D. Paturel. Ce ne sont pas les mêmes opérateurs. Les Restos du cœur sont des acheteurs qui négocient les prix des produits qu'ils redistribuent. En ce qui concerne le dispositif expérimental de l'Hérault, nous avons fait avec l'enveloppe budgétaire donnée ; c'est sur le calibrage, le moment de production qu'il nous a fallu travailler pour pouvoir trouver les volumes nécessaires.

C'est donc plutôt une adaptation des Restos du cœur à la situation de production locale qui permet à ce dispositif de tenir durablement. Les retombées financières pour les producteurs locaux sont bien réelles.

Pour autant, ce que démontre ce dispositif comme celui mis en place par l'Andes, c'est que l'aide alimentaire peut soutenir la production locale. Il serait temps que cette question soit mise à l'agenda des pouvoirs publics (collectivités et institutions), des associations et des citoyens.

LIRE AUSSI :

Une alimentation de proximité pour couper court aux crises ? Le Cahier issu de la table ronde Développement durable avec **Yuna Chiffolleau** (sociologue), **Florence Scarsi** (ministère de l'Ecologie) et **Pierre Moureu** (agriculteur), octobre 2013. Document PDF de 28 pages.

http://www.agrobiosciences.org/IMG/pdf/cahier_alimentation_de_proximite.pdf

Peut-on réduire les inégalités ? Point de vue de **Jean Gadrey**, économiste. Avril 2014.

http://www.agrobiosciences.org/article.php3?id_article=3795

Alimentation et précarité. Qui va faire ceinture ? Interview de **Caroline Rio**, diététicienne au Cerin, janvier 2010.

http://www.agrobiosciences.org/article.php3?id_article=2771

Commerce équitable. "Le respect des droits humains ne relève ni de la bienveillance caritative, ni du volontarisme civique". Entretien avec **David Erhart**, Artisans du Monde. Mai 2014.

http://www.agrobiosciences.org/article.php3?id_article=3803